Étape 4 : TRIEZ ET GAGNEZ!

Commencez votre dépôt!

1 déchet en verre = 1 point Cumulez ces points pour obtenir des cadeaux!





性 Étape 5: CHOISISSEZ VOS CADEAUX

Retrouvez toutes les offres et promotions sur le site www.cliiink.com.





Sur la page d'accueil de l'application mobile rubrique "Offres"

Étape 6 : PROFITEZ

Imprimez votre bon cadeau ou présentez-le sur votre smartphone chez les commerçants partenaires pour profiter de votre achat



CONSIGNES DETRI:





Reconnu et recyclable

ATTENTION!

La vaisselle, la porcelaine, la céramique et les verres spéciaux (miroir, vitres, ampoules...) ne se recyclent pas!



Non reconnu



Jeter ces objets dans votre poubelle habituelle



Le verre met plusieurs milliers d'années avant de se désagréger totalement dans la nature ... Recyclons-le!







Direction de l'Aménagement Urbain

Le premier programme de récompense du geste de tri des emballages en verre est à Monaco





En partenariat avec les commerçants





Pour profiter des avantages **Cliiink** et gagner des cadeaux, c'est simple et facile.





Étape 1 : INSCRIVEZ-VOUS

Sur www.cliiink.com, après vous être procuré une carte magnétique, enregistrez le numéro de votre carte avec vos coordonnées et créez votre profil dans la communauté monégasque Cliiink. A l'aide de votre smartphone, téléchargez gratuitement l'application **Cliiink** sur les stores et créez votre profil.

-



Fadil3

Rapide





www.cliiink.com, rubrique "trouver un conteneur". Sur la page d'accueil de l'application mobile "trouver un conteneur".

Étape 3 : CONNECTEZ-VOUS AU CONTENEUR



connecté



Passez votre carte
Cliiink sur la façade de
la borne et attendez
le signal lumineux
indiquant la connexion.



Connectez-vous à un conteneur disponible et attendez le signal lumineux indiquant la connexion.



Vous pouvez «cliiinker»,
soit avec votre smartphone
soit à l'aide d'un carte magnétique
Où trouver ma carte ?



Pour retirer votre carte, retrouvez les points de retrait sur le site sma.mc

ou contactez

la Direction de l'Aménagement Urbain à l'adresse suivante : amenagement@gouv.mc